



RAPPORT ANNUEL

ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

« Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le Cégep a encore connu de nombreux développements qui permettront d'améliorer sa capacité à offrir une expérience éducative de qualité à tous ses étudiants. »



Cégep Heritage College

Tél 819.778.2270
Fax 819.778.7364

325, boul. Cité des Jeunes, Gatineau, <http://www.cegep-heritage.qc.ca>
QC, Canada J8Y 6T3

Contenu



Message de la présidente du conseil d'administration	1
Message du directeur général	2
Mission du collège	3
Conseil d'administration et comités de gestion	5
Plan stratégique	6
Activités favorisant la réussite des étudiants	9
Indicateurs de performance de la réussite des étudiants	11
Activités liées au réinvestissement provincial	14
Revenus et charges	16
Retraités et répartition des ressources humaines	17
Bourses de fin d'études	18
Lauréats de la soirée de remise des prix	19
Médaille du Gouverneur pour la jeunesse	21
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs	22



Message de la présidente du conseil d'administration

À bien des égards, l'année scolaire 2016-2017 a été très positive pour le Cégep Heritage College, comme en témoigne le présent rapport annuel.

Le Cégep est très actif dans la collectivité et particulièrement attentif aux besoins de l'Outaouais. Il offre en effet des programmes bien adaptés aux besoins actuels et futurs en matière de main-d'œuvre.



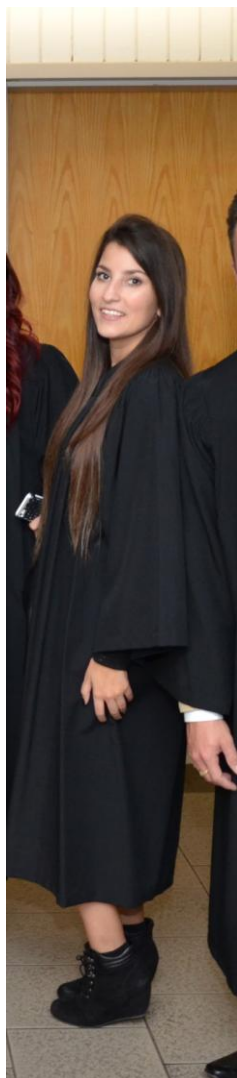
Toute l'équipe du Cégep Heritage College déploie des efforts constants. Chaque membre du personnel administratif, chaque professionnel, chaque membre du personnel enseignant et de l'équipe de direction s'efforce d'offrir un excellent environnement d'apprentissage aux étudiants. Heritage est un établissement stimulant qui favorise le respect, qui est ouvert à la diversité et qui garde l'aide à la réussite au centre de ses préoccupations. La réussite des étudiants est en effet la priorité dans toutes les décisions et les démarches du Cégep Heritage College.

Ensemble, nous tirons une fierté collective des accomplissements décrits dans ce rapport annuel et nous souhaitons qu'ils nous mènent vers des réalisations encore plus importantes.

La présidente

Murielle Laberge

Conseil d'administration du Cégep Heritage
College



Message du directeur général

C'est avec fierté que je sou mets le rapport annuel 2016-2017 du Cégep Heritage College au conseil d'administration. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le Cégep a encore connu de nombreux développements qui permettront d'améliorer sa capacité d'offrir une expérience éducative de qualité à tous ses étudiants. Au printemps, nous avons commencé la construction d'un deuxième ajout à la nouvelle aile E pour héberger notre nouveau programme de DEC : Techniques d'éducation spécialisée, pour lequel nous avons reçu une autorisation permanente en 2016. De plus, nous avons entrepris l'agrandissement du Centre d'apprentissage (CA), une rénovation majeure de la bibliothèque et l'agrandissement du laboratoire du programme d'électronique. Les installations du Cégep ont été initialement conçues pour 800 étudiants alors que notre effectif s'élève maintenant à 1154 étudiants confirmés à temps plein à l'enseignement régulier (automne 2016).

La formation continue a connu une autre année de refonte et a accueilli 258 étudiants en 2016-2017. La nouvelle programmation et le développement des Services aux entreprises qui ont eu lieu au cours de la dernière année contribueront certainement à faire augmenter le nombre d'étudiants inscrits en formation continue. Par exemple, le Cégep a reçu l'accréditation de la SOFEDUC (Société de formation et d'éducation continue) et l'autorisation par l'Institut M3i d'offrir des programmes de formation en ressources humaines, tant dans l'Outaouais québécois que dans l'est de l'Ontario.

Comme on pouvait s'y attendre, la croissance de la population étudiante au cours des dernières années a amené quelques défis, que ce soit pour les étudiants ayant des besoins spéciaux, la planification des cours et l'attribution des locaux ou pour le déploiement de nouvelles technologies. Cependant, notre personnel et nos professeurs très dévoués réussissent toujours à offrir des services et des programmes de qualité à nos étudiants. Il est prévu que la population de l'Outaouais dans son ensemble continue de connaître une augmentation soutenue ; par conséquent, nous nous attendons à ce que le Cégep poursuive aussi son expansion afin de servir la collectivité. Dans le but d'aider le Cégep à se développer davantage, et comme l'exige la Loi, les travaux ont commencé par l'élaboration d'un nouveau plan stratégique quinquennal à l'automne 2016. En juin 2017, le conseil d'administration a adopté quatre nouvelles orientations stratégiques. Le travail s'est poursuivi à l'automne 2017



afin d'élaborer le plan d'action stratégique. Un grand merci aux membres du personnel de tous les services du Cégep qui ont participé au groupe de travail sur le plan stratégique.

Le Cégep continue de mettre à jour son offre de programmes, à la fois à l'enseignement régulier et à la formation continue. En outre, il a offert un programme intensif de français langue seconde, parrainé par Emploi-Québec, à Gatineau et au campus de Campbell's Bay. En ce qui a trait au Pontiac, Heritage continue de servir cette région à la fois à son campus satellite, où il offre des AEC en agriculture et en Techniques d'éducation à l'enfance, ainsi que des cours et des ateliers non crédités.

La Fondation Heritage College, mise sur pied en janvier 2014, a poursuivi sa campagne majeure de financement en 2016-2017. Elle a comme objectif de recueillir un million de dollars en cinq ans afin de favoriser la persévérance scolaire, d'améliorer les technologies éducatives et le soutien aux étudiants ayant des besoins particuliers, ainsi que de moderniser l'équipement. À la fin de l'année scolaire, nous avons déjà obtenu près de 625 000 \$ en promesses de dons. La communauté du Cégep est très reconnaissante envers les bénévoles pour les efforts qu'ils déploient et envers les entreprises locales, les dirigeants communautaires et la grande famille de Heritage, qui font preuve d'engagement et qui ont si généreusement soutenu sa cause.

Je tiens à remercier sincèrement notre nouvelle présidente du conseil, Murielle Laberge, ainsi que tous les membres pour leur appui continu. Le Cégep est également reconnaissant envers les enseignants et le personnel non enseignant pour leur travail acharné et leur dévouement. Sans ces personnes, la réussite des étudiants ne serait pas possible. J'aimerais aussi remercier François Vézina, gérant, marketing et des communications, pour sa contribution importante à ce rapport annuel. Ensemble, la communauté du Cégep peut se projeter dans l'avenir avec beaucoup d'optimisme !



Mission du collège

Le Cégep Heritage College est un cégep anglophone qui s'engage fièrement à assurer la réussite des étudiants grâce à diverses expériences d'apprentissage innovatrices et inspirées par la communauté qu'il sert.

L'expérience au Cégep Heritage College

Le Cégep Heritage College, une communauté axée sur l'étudiant, favorise l'excellence scolaire en offrant un milieu qui fournit un appui personnalisé et qui reconnaît l'importance de l'apprentissage continu.

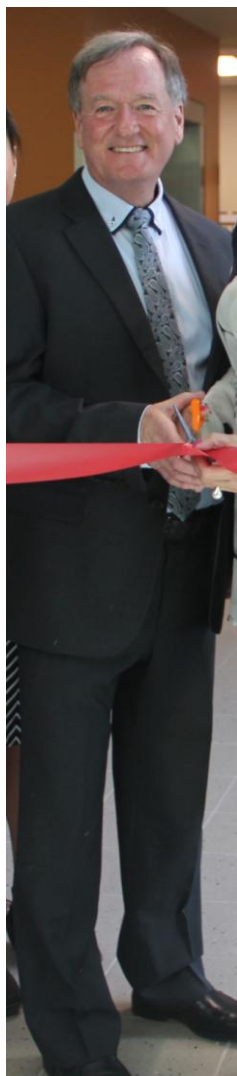
La promesse du Cégep Heritage College

Les diplômés

- respecteront la diversité humaine
- participeront à la vie de leur communauté
- feront preuve de leadership
- valoriseront le travail collaboratif
- se conduiront de façon éthique
- protégeront l'environnement.

Promotion 2017 du Cégep Heritage College





Conseil d'administration et comités de gestion

Conseil d'administration

Roya Abouzia, directrice des études ; Kathleen Barrette, entreprise régionale ; Louise Charrette, représentante des parents ; Michèle Charlebois, directrice des ressources humaines ; Nicolas Arancibia, président de l'Association étudiante ; Murielle Laberge, universités (présidente) ; Céline Fleury-Gow, personnel professionnel ; Jeremy Howard, personnel de soutien ; Michael Randall, directeur général ; Lise Cartier, anciens élèves (préuniversitaire) ; Sean Scott, personnel enseignant ; Ann Lamirande, marché du travail ; Amélie Carpentier-Cayen, entreprise régionale ; Karl Lavoie, socioéconomique ; Louise Varagnolo, socioéconomique ; Kira Baskerville, anciens étudiants (programmes de formation professionnelle) ; James Shea, commissions scolaires (vice-président) ; Trevor Corless, personnel enseignant ; Andrea Michelle Bravo Ojeda, Association étudiante.

Comité de direction

Murielle Laberge, présidente du conseil ; James Shea, vice-président du conseil ; Scott Sean, Karl Lavoie, Roya Abouzia, directrice des études ; Michael Randall, directeur général.

Conseil pédagogique

Roya Abouzia, présidente ; Jillian Clarke; Kathy Cumming, secrétaire; Dan Daminato, Celina Fleury-Gow, Lee Anne Johnston (animatrice); Maurice Lafleur, Allan McDonald, Brendan Myers, Kelly McMahon, Mark Molnar, Sarah Thrasher, Deborah Valdez, Sébastien Dorzilmé; Sabrina Niyigaruye.

Haute direction

Michael Randall, directeur général ; Roya Abouzia, directrice des études ; Maurice Lafleur, directeur adjoint des études ; Michèle Charlebois, directrice des ressources humaines ; Deborah Valvez, directrice des Services aux étudiants ; Michel Hétu, directeur des Services financiers ; Donald Marleau, directeur des immeubles et des TI.



Strategic Plan

Voici le résumé du rapport détaillé présenté au conseil d'administration concernant les réalisations de la dernière année du plan stratégique 2010-2016. Un nouveau plan stratégique sera en place en 2017-2018.

ORIENTATION 1 :

AMÉLIORER LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

- Le taux de réussite des étudiants à l'enseignement régulier dans les programmes de DEC se situe à 83 % en moyenne, comparativement à 86 % en 2015. Plus précisément, le taux de réussite des étudiants dans les programmes préuniversitaires est de 84 % par rapport à 86 % en 2015 ; dans le cas des programmes de formation professionnelle, il est de 83 % par rapport à 85 % en 2015. Cependant, le taux de persévérance de la cohorte de 2015 au troisième trimestre se situe à 71 % pour tous les étudiants, comparativement à 66 % pour la cohorte de 2014. Bien que la persévérance des étudiants demeure un défi pour le Cégep, il est clair qu'il y a une amélioration.
- Le taux de diplomation pour ce qui est des AEC s'améliore constamment : Agent de bureau bilingue : 65 % ; Réseaux Microsoft : 80 % ; Agriculture dans le Pontiac : 75 %. Bien que certains programmes d'AEC soient confrontés à des défis particuliers sur ce plan, d'autres obtiennent de bien meilleurs résultats, et la cible de 75 % associée au taux général d'obtention d'une AEC a été atteinte. Nous continuons d'évaluer et de réviser régulièrement tous nos programmes d'AEC afin d'améliorer la qualité de notre offre, la séquence de nos programmes et, finalement, le taux de réussite de nos étudiants.
- Nous n'avons pas encore atteint les objectifs fixés en 2010 en ce qui a trait au taux d'obtention d'un diplôme dans les délais impartis au secteur de l'enseignement régulier (37 % pour la cohorte de 2013, comparativement à l'objectif de 44 %). Toutefois, les taux de diplomation du Cégep égalent ou dépassent ceux du réseau collégial public pour la même période. Le Cégep continuera de surveiller de très près la réussite de tous les étudiants dans tous ses programmes au fur et à mesure qu'il appliquera son prochain plan stratégique.

ORIENTATION 2 :

RÉPONDRE AUX DEMANDES DU MARCHÉ GÉNÉRAL DE L'OUTAOUAIS

- Une AEC en agriculture (gestion d'une entreprise agricole) et un cours intensif de français langue seconde ont été offerts dans le Pontiac, en collaboration avec Emploi-Québec. Des ateliers non crédités dans le domaine de l'agriculture ont également été organisés.
- Le campus de Gatineau a offert deux programmes d'AEC : Administration de réseau et sécurité Microsoft et Administration de bureau bilingue. De plus, ce campus a mis sur pied un programme intensif de Français langue seconde, en collaboration avec Emploi-Québec.
- La division des Services aux entreprises du Cégep a conclu huit nouveaux contrats avec des entreprises et d'organisations locales afin de leur fournir de la formation. Le Cégep a reçu l'accréditation de la SOFEDUC (Société de formation et d'éducation continue) et l'autorisation de l'Institut M3i d'offrir des programmes de formation en ressources humaines, tant dans l'Outaouais québécois que dans l'est de l'Ontario.
- Le Cégep poursuit son partenariat avec Tourisme Outaouais pour former les acteurs de l'industrie régionale du tourisme et de l'hôtellerie et leur fournir son expertise. De plus, Heritage est membre actif du comité régional du tourisme.
- Pour la deuxième année, nous nous sommes efforcés d'établir des partenariats avec des collèges techniques (IUT) en France. Des représentants de plusieurs de ces IUT ainsi qu'un représentant de l'ambassade de France à Ottawa nous ont rendu visite. De plus, le directeur général et un employé professionnel du Cégep sont allés en France à l'automne 2016 pour élargir notre liste d'ententes de collaboration. En 2016-2017, quatre étudiants français (de Saint-Étienne et de Lille) ont suivi notre programme de Comptabilité et gestion durant un trimestre, et deux de nos étudiants du programme Techniques d'éducation à l'enfance ont effectué un stage de huit semaines à Reims (France). L'objectif est double : attirer des étudiants étrangers au Cégep et offrir à nos étudiants des occasions de stages coop et d'études à l'étranger. De plus, le personnel de l'ambassade des États-Unis est venu au Cégep pour la première fois et a tenu une séance d'information pour présenter les possibilités d'études aux États-Unis.

ORIENTATION 3 :

AUGMENTER LA VISIBILITÉ DU CÉGEP ET LE NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS

- Nous avons constaté une légère baisse du nombre d'inscriptions à l'enseignement régulier l'année dernière, le nombre total d'étudiants confirmés à temps plein à l'automne s'élevant à 1154 (par rapport à 1186 en 2016). Comme prévu, de nombreuses régions de la province ont connu une baisse de leur population étudiante, mais la nôtre a été nettement moins importante.





- Les inscriptions en formation continue sont restées relativement stables (258 en 2016-2017), mais toujours inférieures à celles de la décennie précédente en ce qui concerne le nombre d'étudiants (400+). Nous allons de l'avant avec le développement de nouvelles offres d'AEC et l'expansion des Services aux entreprises et nous avons bon espoir que les inscriptions en formation continue augmentent en conséquence.
- Nous avons utilisé les médias sociaux (Facebook) ainsi que la publicité imprimée dans la région pour faire connaître le Cégep et les programmes offerts aux deux campus.
- Le personnel du Cégep a participé à des salons de carrière et à des salons de recrutement à la fois en Outaouais et dans la région de Montréal.
- Nous avons régulièrement fait appel à nos partenaires et à leurs réseaux pour promouvoir notre offre de cours crédités et non crédités. Voici quelques partenaires : le Regroupement des hôteliers de l'Outaouais, SITO (Service Intégration Travail Outaouais), l'APICA (Association des professionnels, industriels et commerçants d'Aylmer) et la Chambre de commerce de Gatineau.

ORIENTATION 4 :

VEILLER À LA SYNERGIE ENTRE LES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES AFIN D'APPUYER LA MISSION DU CÉGEP

- Le Cégep a mis à jour les procédures et les processus de recrutement des employés et a fait régulièrement appel à divers médias en ligne pour publiciser les offres d'emploi afin de trouver du personnel compétent et qualifié.
- La Fondation Heritage College a lancé sa campagne majeure de financement afin de recueillir un million de dollars en cinq ans pour offrir des bourses d'études, moderniser l'équipement et accroître l'accessibilité au Cégep. En juin 2017, la Fondation avait obtenu des promesses de dons de plus de 625 000 \$.
- Le projet d'agrandissement de 11,8 millions de dollars a été réalisé, et le ministre de l'Éducation a assisté à l'ouverture officielle de la nouvelle aile E. Au printemps, le Collège a commencé la construction d'un deuxième ajout à l'aile E pour accueillir son nouveau programme de DEC (Techniques d'éducation spécialisée) et a entrepris des rénovations majeures à la bibliothèque, au Centre d'apprentissage et au laboratoire du programme d'électronique.



Activités favorisant la réussite des étudiants

En 2016-2017, le Cégep a mis au point les mesures suivantes ou a continué à les fournir afin de favoriser la réussite des étudiants :

SUIVI DU TAUX DE RÉUSSITE

Tous les départements et programmes fournissent des rapports annuels sur l'évaluation des programmes. Ils reçoivent de l'aide de la part des Services scolaires, les statistiques sur la réussite des étudiants dont ils ont besoin pour entreprendre leur évaluation continue ainsi que de l'aide pour utiliser d'autres outils d'évaluation comme des groupes de discussion ou d'autres enquêtes.

Des données comparatives sur la réussite des cours sont également présentées à l'ensemble des 12 programmes et des 5 départements d'enseignement général aux réunions des coordonnateurs, au conseil pédagogique et à la haute direction. Notre analyse montre que, dans l'ensemble, les taux de réussite sont stables ou en croissance et que nous atteignons plusieurs des objectifs du plan stratégique. Une analyse plus complète se trouve à la page 12.

ACTIVITÉS D'ORIENTATION

En partenariat avec les membres du corps professoral, le personnel des Services aux étudiants a animé des activités d'orientation. L'objectif était de s'assurer que les étudiants connaissent bien les exigences relatives à leur programme et qu'ils reçoivent l'information et les outils nécessaires pour améliorer leur cheminement au Cégep. Les conseillers pédagogiques ont également donné des ateliers sur les demandes d'inscription à l'université. Le Cégep a organisé des activités récréatives, des sports et des jeux tout au long de l'année afin de promouvoir l'engagement, de saines habitudes et une vie équilibrée. De plus, diverses activités et ateliers ont été présentés pour promouvoir des relations saines exemptes de violence et d'agression, pour contrer l'apathie des témoins d'inconduite et pour soutenir la diversité sous toutes ses formes. Des experts du Rape Crisis Center, des refuges pour femmes et des membres de la communauté LGBT ont animé des ateliers très positifs pour tous les étudiants, y compris des ateliers donnés exclusivement par des hommes pour les étudiants et par des femmes pour les étudiantes. Cela a permis d'aborder des sujets très délicats. Les membres du corps professoral ont contribué en offrant leur temps et leur expertise dans le cadre de ces initiatives.

LE CENTRE D'APPRENTISSAGE

Le Centre d'apprentissage offre des ateliers de gestion du temps publicisés chaque trimestre auprès de tous les étudiants, dans OMNIVOX. Un encadrement individuel est prévu pour les étudiants en période probatoire afin de leur faire connaître les Services d'orientation professionnelle. Le Cégep a fourni un soutien scolaire dans diverses disciplines tout au long de l'année.

TUTORAT

Heritage met un vaste programme de tutorat à la disposition de ses étudiants. Des mesures de soutien au tutorat visant à aider les étudiants dans leur cheminement scolaire, comme des cours de mathématiques ou de français langue seconde, sont offertes au besoin. À l'hiver, des tuteurs ont suivi le cours de tutorat par les pairs pour les programmes techniques comme les TEE, l'électronique et les soins infirmiers, ainsi que les sciences et les sciences sociales. Pour l'enseignement général comme les mathématiques, les langues vivantes (français et espagnol), l'anglais, la philosophie et l'éducation physique, des tuteurs étaient disponibles tout au long de l'année.

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL DU CORPS PROFESSORAL

Les journées de perfectionnement professionnel pour les enseignants et le personnel sont axées sur la communauté. En réponse aux besoins exprimés, les thèmes de la journée de perfectionnement professionnel de l'après-midi du 17 janvier 2017 ont été abordés en cinq séances. Ces dernières portaient sur des sujets d'actualité : les étudiants de première année provenant de deux écoles secondaires, les transgenres, les commotions cérébrales, les cercles d'enseignement et le stress chez les étudiants. Il y a eu des échanges relatifs à l'information et à la pratique. La matinée a été consacrée à des consultations à l'échelle de tout le Collège sur l'analyse FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces) et aux orientations relatives au nouveau plan stratégique.

En juin 2017, la journée de perfectionnement professionnel a été transformée en journée communautaire comprenant diverses activités axées sur l'engagement des participants et la formation de liens avec la communauté, car cette formule a



été jugée plus pertinente à ce moment-là. Les activités pédagogiques ont été reportées au mois d'août, avant le début des cours.

Une réunion a été tenue en août pour discuter de la culture de l'intégrité sur le campus, en lien avec le nouveau Code de déontologie et les révisions apportées à la Politique 33 sur l'intégrité scolaire.

Les participants à toutes les séances de perfectionnement professionnel ont été satisfaits, et la participation a été bonne.

TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Le Cégep a reçu l'autorisation d'offrir le programme Techniques d'éducation spécialisée. Les Services scolaires, en consultation avec d'autres collèges du réseau, ont élaboré le curriculum et le programme de manière à être prêts pour le début des cours à l'automne 2017. En juin et juillet, des enseignants ont été embauchés et rencontrés afin de leur offrir du mentorat lié à ce nouveau programme.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Les recherches en cours et le perfectionnement professionnel sont essentiels pour l'enseignement collégial, car ils permettent aux enseignants de suivre les progrès effectués dans leur domaine d'études en plus de mieux s'adapter aux changements pédagogiques, technologiques, culturels et sociaux vécus par leurs étudiants et d'évoluer avec eux. La majorité des enseignants du Cégep Heritage College font de la recherche et des activités dans leur discipline ou en pédagogie, tout en gardant la classe présente à l'esprit. Les étudiants, les enseignants, le programme et le Cégep dans son ensemble en bénéficient. Dans cette optique, plusieurs enseignants ont assisté, notamment, à la conférence du Leadership Committee for English Education in Quebec (LCEEQ) [Comité de leadership pour l'éducation en anglais au Québec] en février dernier, ainsi qu'aux activités de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) et de SALTISE en juin 2016.



Indicateurs de performance de la réussite des étudiants

Le plan stratégique 2010-2016 du Cégep Heritage College précise les indicateurs de rendement permettant de mesurer les quatre objectifs à atteindre avant la fin de l'année scolaire 2017 en ce qui a trait à la réussite des étudiants. À la fin de la septième année de notre plan stratégique, voici les résultats :

Indicateurs de performance de la réussite des étudiants

1. AMÉLIORER LE TAUX DE RÉUSSITE DES COURS AU PREMIER TRIMESTRE

Indicateur : Obtenir un taux de réussite de 85 % en moyenne au premier trimestre pour les cohortes d'étudiants inscrits à l'enseignement régulier entre 2010 et 2016

Pour 2016, le taux de réussite des cours était de 83 %. Nous enregistrons une augmentation constante depuis 2010 ; nous avons atteint notre objectif en 2013 et de nouveau en 2015. De nombreux facteurs peuvent influencer ce taux. Notre taux suit ceux du réseau à quelques points de pourcentage près.

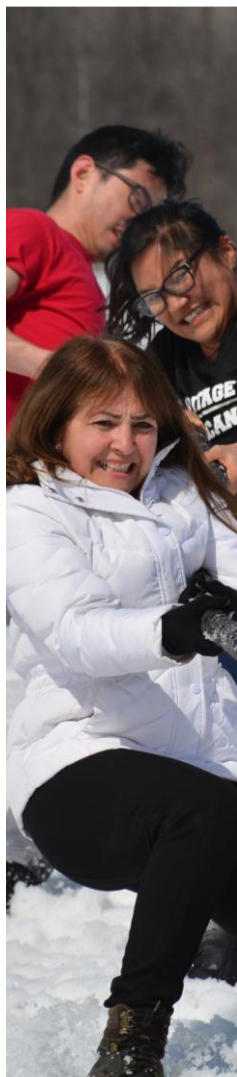
2. AMÉLIORER LES TAUX DE PERSÉVÉRANCE AU TROISIÈME TRIMESTRE

Indicateur : Obtenir un taux de réinscription moyen de 72 % minimum au troisième trimestre pour toutes les cohortes

Le taux de réinscription au troisième trimestre pour la cohorte de l'automne 2015 (population A, même programme, même collège) était de 71 %. Le taux de réinscription au troisième trimestre pour les cohortes d'automne dans tous les programmes au sein du même collège a été systématiquement supérieur aux taux du réseau pendant quatre des cinq dernières années.

3. AMÉLIORER LES TAUX D'OBTENTION DE DIPLÔME DANS LES DÉLAIS IMPARTIS

Indicateur : Obtenir un taux moyen de 44 % en ce qui a trait à l'obtention du diplôme dans les délais impartis pour les étudiants inscrits à l'enseignement régulier



Les taux de diplomation dans les programmes préuniversitaires (cohorte de l'automne 2013) se situent à 41 %, ils sont donc supérieurs à ceux du réseau, qui sont de 34 %. Notre taux pendant quatre des cinq dernières années demeure supérieur de 1 % à 7 % à la moyenne du réseau. Le taux d'étudiants qui terminent leurs études préuniversitaires en trois ans est de 47 % (cohorte de l'automne 2013).

Les taux des programmes techniques (cohorte de l'automne 2013) s'établissent à 27 %, ce qui correspond aux taux du réseau. Notre Cégep a constamment dépassé le réseau de 3 % ou plus pendant quatre des cinq dernières années. Le taux d'étudiants finissant un programme technique dans un délai de quatre ans passe à 44 % (celui du réseau est de 42 %), et celui des étudiants qui le terminent dans un délai de cinq ans est de 48 % (celui du réseau est de 43 %). On constate que les étudiants prennent plus de temps pour obtenir leur diplôme.

4. AUGMENTER LE TAUX DE RÉUSSITE DU COURS FRANÇAIS 101

Indicateur : Obtenir un taux de réussite de 77 % au cours Français 101 d'ici la fin de l'année scolaire 2013-2014

Nous avons systématiquement dépassé la moyenne depuis les années 2013-2014. Cependant, en 2016-2017, le taux de réussite du cours Français 101 était de 74 %. Bien que de nombreux facteurs influent sur les taux de réussite des cours de français langue seconde, une baisse soudaine par rapport à l'année précédente (en 2015-2016, le taux était de 81 %) a été observée et fera l'objet d'un examen.



Activités liées au réinvestissement provincial

Activités liées au réinvestissement provincial

Le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) a accordé une subvention au Cégep dans le cadre des activités de réinvestissement provincial. Le montant reçu a été alloué aux activités et aux initiatives déterminées par le Cégep, conformément aux cibles choisies par le Ministère :

Cible 1 : Accessibilité, qualité des services, développement des compétences et réussite

Cible 2 : Soutien en matière de technologies de l'information et mise à jour des programmes de ressources documentaires

Cible 3 : Gestion et maintenance des immeubles et de la qualité des lieux

Cible 4 : Participation du Cégep aux activités de son territoire et soutien à l'innovation et au développement économique régional

En 2015-2016, le Cégep a mis en place ou a continué à fournir les mesures qui suivent afin de favoriser l'atteinte de ces cibles.

Services informatiques (cibles 1 et 2)

Technicien en informatique

Le technicien en informatique engagé pendant l'année scolaire 2010-2011 a poursuivi ses activités visant à accroître la qualité et la fiabilité des Services de technologie de l'information. Cela a permis de réduire le temps de réponse en cas de panne et d'améliorer la sécurité des données. Ce poste a continué à être essentiel à la fourniture de services et de soutien adéquats aux étudiants et au personnel dans la réalisation de leurs tâches quotidiennes en 2016-2017.

Autres charges liées aux Services informatiques (cible 2)

Les fonds reçus ont également été utilisés pour améliorer le soutien aux technologies de l'information pour les Services aux étudiants, la bibliothèque et les Services audiovisuels en ajoutant ou en remplaçant l'équipement technologique.

Services aux étudiants (cible 1)

Technicien en loisirs

Le technicien en loisirs a organisé davantage d'activités culturelles et sportives en suivant les orientations du directeur des Services aux étudiants. Ces activités sont les suivantes en 2016-2017:

1. cours de yoga ;
2. cafés micros-libres ;
3. équipement et gestion des salles de musique et de jeux destinées aux étudiants ;
4. deux collectes de sang ;
5. activités intra-muros (p. ex. : volley-ball et soccer intérieur) ;
6. fins de semaine d'excursions en bicyclette et de randonnée ;
7. activités à l'Halloween ;
8. activités-bénéfices pour des organismes de bienfaisance ;
9. célébration de l'histoire des Noirs ;
10. cours de Zumba ;
11. activités Movember.

Fonds de réinvestissement provincial	
Revenus	
Subventions gouvernementales	194 664 \$
Charges	
Salaires et avantages sociaux	105 509 \$
Autres dépenses	89 155 \$
Excédent des revenus sur les charges	0 \$

Autres charges liées aux Services aux étudiants (cible 1)

Les fonds reçus ont également été utilisés pour améliorer l'accessibilité, la qualité des services et la réussite des étudiants *AccessAbility* (étudiants ayant des besoins spéciaux).





Revenus et charges

	2017	2016
	\$	\$
Revenus		
Enseignement régulier	14,566,289	14,525,581
Formation continue	1,163,321	1,431,993
Services auxiliaires	-	-
Total	15,729,610	15,957,574
Charges		
Salaires et avantages sociaux - Enseignants	9,365,263	9,475,845
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels	4,394,078	4,188,574
Autres charges	2,215,495	1,844,148
Total	15,974,836	15,508,567
Excédent des revenus sur les charges	(245,226)	449,007
Évolution du solde de fonds		
Solde de fonds au début de l'exercice	1,260,538	900,085
Excédent des revenus (charges)	(245,226)	449,007
Virements au fonds des immobilisations		
Remboursements d'emprunts autofinancés	-	-
Acquisitions d'immobilisations	(14,822)	(88,554)
Autres	-	-
Total	(260,048)	360,453
Solde de fonds à la fin de l'exercice	1,000,490	1,260,538
<i>Solde de fonds affecté à des projets</i>	<i>119,000</i>	<i>200,000</i>
<i>Solde de fonds non affecté à des projets</i>	<i>881,490</i>	<i>1,060,538</i>

Contrats de service entraînant des dépenses de 25 000 \$ ou plus en 2016-2017 :

Contrats de service avec un particulier	
Aucun	
Contrats de service avec un entrepreneur	
Entretien ménager des immeubles/Inter-Québec	25 564,69 \$
Nasco	180 956,98 \$
RISQ	32 044 \$
Skytech Communications Clara pédagogie, Mio, Omnivox	144 000,62 \$
Insurance B.F. Lorenzetti & Associates (AON Parizeau Inc.)	38 177,55 \$
Services de sécurité Garda World	71 812 \$



Retraités et répartition des ressources humaines

Liste des retraités et répartition des ressources humaines 2016-2017

Liste des retraités en 2016-2017	
Nom de l'employé	Catégorie
Richard Armitage	Enseignant, gestionnaire et professionnel non enseignant
Mary Radloff Susan Turanyi Otto Hasibeder	Personnel enseignant

Répartition des ressources humaines (au 1 ^{er} juin 2017)			
Catégorie d'employés			Total
Cadres supérieurs et gestionnaires			13
Enseignants	Enseignement régulier	128	130
	Formation continue	2	
Professionnels			12
Personnel de soutien			36
Nombre total d'employés			191

Le niveau de personnel établi conformément à l'article 35 de la Loi pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017 dépasse celui de l'année de référence. Cette augmentation est justifiée par le réinvestissement reçu et par l'ajout de ressources en conséquence.



Bourses de fin d'études

Bourse en arts libéraux : Erika Woolner

Bourse en sciences : Meng Zhu Shi

Bourse en sciences sociales : Valérie Laflamme

Bourse en sciences sociales avec mathématiques : Renée-Claude Legault

Bourse en sciences sociales et commerce : Stephanie Milks et Silvia Gutierrez

Bourse en arts visuels : Sabrina Preusser

Bourse en techniques de comptabilité et de gestion : Lucie Roger

Bourse en informatique : Kevin Cherryholme

Bourse en techniques d'éducation à l'enfance : Amy Lynn Clark

Bourse en électronique et technologie de l'information : Bradley Walsh

Bourse en gestion hôtelière : Brooklyn Dagenais et Stacy Duquette-Larouche

Bourse en microédition et hypermédia : Alana Hennessy

Bourse en soins infirmiers : Jamie-Lee Potter

Bourse en anglais : Meng Zhu Shi

Bourse en français, niveau intermédiaire : Amy-Lynn Clark

Bourse en français, niveau avancé : Jamie-Lee Potter

Bourse en mathématiques : Thirtsa Fontaine

Bourse en éducation physique : Brianne O'Gallagher-Roy

Bourse en philosophie : Maysem ElFurjani

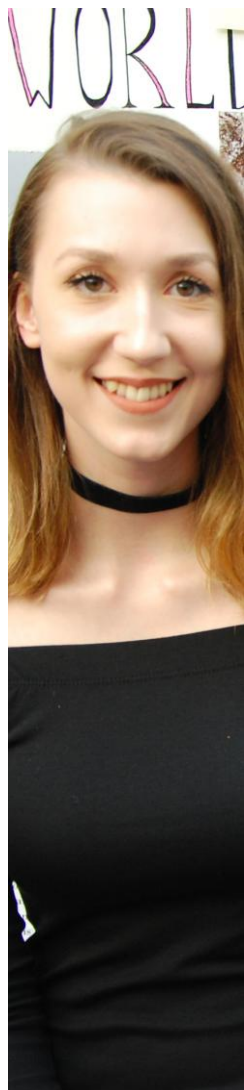
Bourse en lettres et sciences humaines : Jamie-Lee Potter



Lauréats de la soirée de remise des prix

Reconnaissance en gestion hôtelière et restauration	
Gestion hôtelière et restauration	Megan Filiatrault (BROWNSBURG-CHATHAM)
Prix du bénévolat étudiant	
Regroupement des hôteliers de l'Outaouais	Josianne Werbrouck-Valade (CANTLEY)
Bourses d'études	
Rugby féminin	
Joueuse la plus utile	Brigitte Sauvé (GATINEAU)
Joueuse qui s'est le plus améliorée	Brianne O'Gallagher-Roy (GATINEAU) Marissa Docherty (GATINEAU)
Prix des entraîneurs	Azalea Hughes (GATINEAU)
Toutes les étoiles	Brigitte Sauvé (GATINEAU) Laurenca Siva Agla (GATINEAU)
Rugby masculin	
Joueur le plus utile	Sébastien Dorzilme (GATINEAU)
Joueur qui s'est le plus amélioré	Jeremy Palmier-Croteau (CHELSEA)
Recrue de l'année	Cameron Chartrand (GATINEAU)
Prix de l'entraîneur	Oscar Periard (GATINEAU)
Toutes les étoiles	Brae Walker (CHELSEA)
Prix du bénévolat de l'Association étudiante	Andrea Michelle Bravo Ojeda (GATINEAU) Moissa Isabelle Delatour (GATINEAU) Jeremy Audet (GATINEAU)
Bourse sport-études	Jonah Hurtubise (GATINEAU)
Prix du bénévolat en sciences	Maria Fraser-Semenoff (WAKEFIELD)
Soccer féminin	
Joueuse la plus utile	Zoe Rogers (CHELSEA)
Recrue de l'année	Francesca Bellai (CHELSEA)
Prix des entraîneurs	Caelin Spencer (GATINEAU)
Toutes les étoiles	Zoe Rogers (CHELSEA) Francesca Bellai (CHELSEA)
Soccer masculin	
Joueur le plus utile	Patrick O'Connor (GATINEAU)
Recrue de l'année	Orin Anderson-Barwin (Masham)
Prix des entraîneurs	Aleksa Gardijan (GATINEAU)
Toutes les étoiles	Patrick O'Connor (GATINEAU)
Prix Bacchus Players et Club d'art dramatique	
	Anna Wang (GATINEAU)
	Hannah Cheslock (CHELSEA)

	Anthony Rankin (GATINEAU)
Programmes d'études préuniversitaires	
Arts libéraux	Samuel Bernard (GATINEAU)
Arts visuels	Thi Phan La (GATINEAU)
Sciences	Colin Boyd (CANTLEY)
Sciences sociales	Miziki Murakami-Boutin (GATINEAU)
Sciences sociales, profil mathématiques	Madeline Wadlow (LUSKVILLE)
Sciences sociales, profil commerce	Ana Maria Moldovan (GATINEAU)
Basketball féminin	
Joueuse la plus utile	Ashley Proulx (GATINEAU)
Recrue de l'année	Olivia Lamarche (GATINEAU)
Prix des entraîneurs	Lourenca Siua Agla (GATINEAU)
Basketball masculin	
Joueur le plus utile	Calum Rodgers (OTTAWA)
Joueur qui s'est le plus amélioré	Cameron Buffitt (GATINEAU)
Prix des entraîneurs	Thomas Rae (GATINEAU)
Programmes de formation professionnelle	
Techniques de comptabilité et de gestion	Lawrence Kater (GATINEAU)
Informatique	Cody Bérubé (FORT-COULONGE)
Techniques d'éducation à l'enfance	Sarah Booth (CANTLEY)
Électronique et technologie de l'information	Xiao Li Sun (GATINEAU)
Microédition et hypermédia	Daniel Savard (GATINEAU)
Soins infirmiers	Audrey Breetvelt (GATINEAU)
Athlète féminine de l'année	Lourenca Siua Agla (GATINEAU)
Athlète masculin de l'année	Calum Rodgers (OTTAWA)



Médaille du Gouverneur général pour la jeunesse

Les Médailles du Gouverneur général ont été établies en 1873 par le comte de Dufferin, alors gouverneur général du Canada, pour récompenser le mérite scolaire.

Il existe quatre niveaux : l'or, attribué aux diplômés des deuxième et troisième cycles ; l'argent, attribué aux diplômés du premier cycle universitaire ; le bronze collégial, attribué aux diplômés du collégial ; et le bronze, attribué aux diplômés du secondaire.

Au Cégep Heritage College, nous avons été autorisés par la Chancellerie des distinctions honorifiques à décerner la Médaille de bronze collégial aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire.

La Médaille du Gouverneur général du Canada est le prix scolaire le plus prestigieux offert par le Cégep Heritage College. Elle est remise à l'étudiant qui a obtenu les meilleures notes au cours de tous les trimestres, qui n'a ni échoué ni abandonné un cours et qui a terminé son programme dans les délais impartis.

Remis chaque année à un diplômé démontrant des capacités scolaires exceptionnelles, ce prix représente notre engagement institutionnel envers l'excellence scolaire.

Cette année, c'est une étudiante de notre programme en sciences, Meng Zhu Shi, qui a reçu la Médaille académique du Gouverneur général.





Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Le règlement n^o 6 du Collège est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998 et a été révisé le 19 juin 2012.

Préambule

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

ARTICLE 1 — Objet

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du collège en vue :

- d'assurer la confiance du public en l'intégrité, l'impartialité et la transparence des membres du conseil d'administration du Collège
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité afin de réaliser au mieux la mission du Collège.

ARTICLE 2 — Champ d'application

Tout administrateur est assujetti aux règles du Code.

ARTICLE 3 — Dispositions

3.1 Champ d'application

Tout administrateur est assujetti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujettie aux règles prévues à l'article 4.2 du Code.

3.2 Devoirs généraux des administrateurs

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.



3.3 Rémunération des membres du Conseil

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le Conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

3.4 Règlements en matière de conflit d'intérêts

3.4.1 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- a) la situation où l'administrateur a un intérêt direct ou indirect dans une délibération du Conseil d'administration ;
- b) la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège ;
- c) la situation où un administrateur, directement ou indirectement obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège ;
- d) la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de valeur minime.

3.4.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 3.4.1 du Code, l'administrateur membre du personnel se trouve en situation de conflit d'intérêts dans les cas décrits aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (réf. Doc. #B6.1\).



3.4.3 Déclaration d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit remplir et remettre au conseiller en déontologie une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance, dans une entreprise faisant affaire ou ayant fait affaire avec le Collège, et divulguer, le cas échéant, toute situation de conflit d'intérêts réelle, potentielle ou apparente pouvant le concerner.

Chaque membre du Conseil doit réviser et mettre à jour cette déclaration au début de chaque année civile, remplir et retourner au conseiller en déontologie le formulaire désigné à cet effet.

Outre cette déclaration d'intérêts, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

3.4.4 Interdictions

Outre les interdictions relatives aux situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui se trouve en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'un sujet abordé lors d'une réunion du Conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du Conseil afin de permettre que les délibérations et le vote se déroulent hors de la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

ARTICLE 4 — Devoirs généraux des administrateurs

4.1 Administrateurs

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la Charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège ;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur ;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect ;
- ne pas utiliser quelque bien du Collège que ce soit pour faire des profits personnels ou permettre à un tiers d'en faire ;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions ;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel ;



- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne ;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

4.2 Personnes qui cessent d'être administrateurs

La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur ;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail ;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

4.3 Le président du conseil

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du Conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du Conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le Conseil. La décision du président est finale.

4.4 Conseiller en déontologie

Le secrétaire du Conseil ou toute autre personne nommée par le conseil agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code ;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie ;
- de faire enquête à la réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil d'administration ;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.



4.5 Conseil de discipline

Le Conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

En cas de violation présumée, le Conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les trente (30) jours, fournir par écrit ses observations au Conseil de discipline et, sur demande être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide, ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'une violation présumée d'une norme déontologique ou d'éthique professionnelle ou d'une infraction criminelle ou pénale, le président du Conseil d'administration peut temporairement relever un membre de ses fonctions.

Le Conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

ARTICLE 5 — Révision

Le présent règlement sera révisé si nécessaire tous les cinq (5) ans ou lorsque jugé nécessaire en vertu des exigences gouvernementales ou par le conseil.

GLOSSAIRE

Administrateur : Membre du conseil d'administration.

Membre du personnel : Les deux enseignants, le professionnel non enseignant et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur ainsi que le directeur général et le directeur des études.

Cégep : Cégep Heritage College.

Bureau : Bureau du conseil d'administration.

Intérêt : Droit, titre ou participation légale à l'égard de quelque chose en raison d'une responsabilité, d'un intérêt personnel, d'un avantage, d'un bénéfice ou l'équivalent, présent ou futur.

Déclaration pour 2016-2017

Pendant l'année 2016-2017, le conseiller responsable de l'application du Code auprès des membres du conseil d'administration n'a reçu aucune plainte ni aucun rapport d'irrégularités.